

## **RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

En vue de la prochaine élection municipale de la Ville de Port-Cartier, qui se tiendra le 2 novembre 2025, la présidente d'élection invite les personnes intéressées à travailler à l'un des postes suivants, à poser leur candidature :

- Scrutateur de bureau de vote;
- Secrétaire de bureau de vote;
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);
- Membre de la Table de vérification de l'identité;
- Membre d'une commission de révision / agent réviseur;

Les personnes recherchées doivent être fiables et capables d'assumer des responsabilités spécifiques à l'exécution de leurs tâches.

Il est à noter que la qualité d'électeur n'est pas obligatoire pour être membre du personnel électoral. Dès leur assermentation, les membres du personnel électoral ne peuvent se livrer à un travail de nature partisane pour l'un ou l'autre des candidats à l'élection.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de recrutement en ligne ou en vous présentant au Service du greffe, au 40, avenue Parent, à Port-Cartier, durant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30, les bureaux sont fermés le vendredi. Le formulaire dûment complété doit parvenir à cette même adresse avant le **30 septembre 2025**.

Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre le bureau du président d'élection en composant le 766-2399.

**FAIT À PORT-CARTIER**, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025.

La présidente d'élection,



M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ